SURFRIDER FOUNDATION EUROPE

GIRONDE

A Bordeaux, le 1er Mars 2023,

Vanessa BALCI
vanessabalci@gmail.com
06 80 31 63 57

A l'attention de Monsieur le Maire de Canéjan
M. Bernard GARRIGOU et Mme Corinne HANRAS, 2ème adjointe déléguée à l'urbanisme et l'habitat.

Objet : Suivi de l'instruction du permis de construire un bassin à vague artificielle de surf

Monsieur le Maire, Madame,

L'instruction du permis de construire pour la réalisation d'une vague artificielle est en cours sur votre commune. Nous nous permettons de revenir vers vous avec une proposition.

Comme nous l'avions évoqué ensemble précédemment, la Fondation Surfrider veille et étudie de près ce type de projets, à nos yeux anachroniques et incohérents au regard des stress écologiques qui pèsent sur notre territoire. Nous accueillons avec enthousiasme le volontarisme de votre équipe municipale pour réviser le PLU dans le sens de l'adaptation et de la transition écologique, par le débat contradictoire et la concertation publique.

Nous souhaiterions vous apporter notre aide et nos conseils avisés en s'appuyant sur nos experts et juristes sur les axes de révision de ce PLU et le nouveau PAS (PADD revu par l'ordonnance du 17 juin 2020) si vous vouliez bien nous les partager.

Car à notre sens, ce projet de bassin à surf est inévitablement en contradiction avec les évolutions de ces textes.

La communauté de commune pourrait émettre un sursis à statuer sur la demande de permis de construire et de fait, la mettre en attente jusqu'à ce que la révision du PLU soit adoptée. Ce sursis laissera à chacune des parties le temps de la réflexion d'échange entre les différents acteurs, sur le réel besoin et sur le coût humain, l'impact écologique, social et financier, d'un tel équipement de loisir élitiste et de toutes les modifications qu'il engendrerait sur les infrastructures et ressources collectives à long terme (raccordements en énergie et en eau au calibrage extravagants, besoins en assainissement supplémentaire, précarité de l'emploi et pression sur les services sociaux, fracture culturelle au sein de la communauté).

Par ailleurs, nous n'avons pas eu vent d'une quelconque enquête ou concertation publique sur les besoins d'un tel projet au sein de la communauté. Nous nous interrogeons aussi d'une certaine manière, sur la finalité de l'étude d'impacts et les solutions qui peuvent être trouvées. Des enjeux sur l'environnement, la gestion de l'eau et la faune locale sont à prendre en compte.

A contrario de ce projet au coût social, culturel, économique et écologique insensé, nous devons inventer des métiers et des activités raffermissant les liens qui tissent une communauté résiliente et engagée pour le bien-être commun, comme en fait preuve, par exemple, votre projet de ressourcerie recyclerie.

En vous remerciant de l'attention avec laquelle vous voudrez bien examiner notre proposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.